

Lyon, le 6 avril 1858.

Monsieur

Vous êtes prié de vous rendre au Conseil des
Prud'hommes, le mercredi 18. à 6 heures, pour
l'audience du soir. Si vous ne pouvez y venir,
M. le Président vous prie de vous entendre avec
un de M.^{rs} nos collègues pour vous faire remplacer.

J'ai l'honneur d'être votre
très humble serviteur.

Le Secrétaire du Conseil.

Lévesque

Monsieur
Karnier

Lévesque



Le piéu sans motif d'abat
on est toujours atant pour rien
Donner jusqu'à il est réclamé
au jour d'hab. p. f. t
est bon pour le monde
les paroles de l'organe



2 ans et 2 chevaux